

La manipulation des esprits des élèves a encore de beaux jours devant elle. Le 12 décembre dernier, M. Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique, adressait un courrier à tous les chefs d'établissements de l'enseignement catholique pour mobiliser enseignants, parents d'élèves et élèves contre le mariage pour tous et l'adoption pour les couples de même sexe. Il y invite les établissements à organiser des débats sur le sujet ! On se croirait revenu au XIXe siècle quand le père Louis Brisson déclarait :
« Il me faut l'âme, il me faut la volonté de mes élèves. »
Car le but de la manœuvre est bien de cloîtrer la pensée des plus jeunes dans le dogme qui réfute l'égalité des droits et entretient l'homophobie !

Le Parti de Gauche, attaché à la laïcité, dénonce les manœuvres propagandistes du secrétaire général de l'enseignement catholique. Le Gouvernement doit cesser par omission de céder à ceux qui ne cherchent en réalité qu'à bannir de l'enseignement universalisme et égalité des droits et à livrer la jeunesse aux courants obscurantistes. Le gouvernement doit cesser de s'aveugler sur le sens de l'offensive d'Eric de Labarre : remettre en cause la neutralité de l'enseignement grâce à la loi Debré, qui, en affirmant le caractère propre des écoles privées sous contrat, permet de les placer sous tutelle de l'épiscopat tout en leur accordant des financement sur fonds publics !

Alors que Hugo, Jaurès et tant d'autres se sont battus pour libérer l'école de la sacristie, le ministre de l'éducation nationale brille par son silence. Qu'attend-il pour rappeler enseignants et personnels des établissements sous contrat à leurs devoirs face aux diktats des nouveaux représentants du parti clérical ?

Pour le Parti de Gauche, la loi Debré est une arme contre l'éducation : la démarche d'Eric de Labarre en est un nouvel exemple. Il est temps de remettre en cause le financement public des établissements qui ne respectent pas leurs engagements auprès de l'Etat et d'accorder clairement la priorité à l'école publique ! Refaisons nôtre cette idée fondatrice : à école publique fonds publics, à école privée fonds privés !